

B.C. RCBte 68

LA COLONISATION,

NOTRE SALUT!...

282.714
E313L
1946

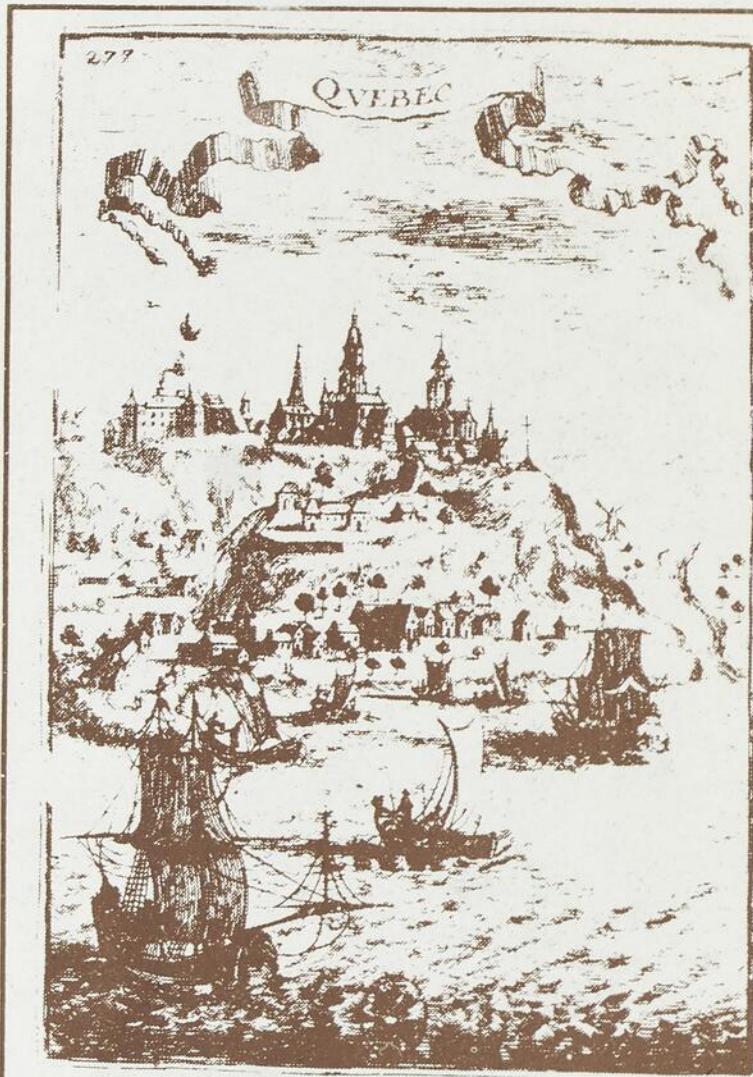
1946

**LETTRE PASTORALE
DE L'ÉPISCOPAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**

11 OCTOBRE 1946

• • •

**EDITION SPECIALE DE
La Fédération des Sociétés Diocésaines de Colonisation
3, Boulevard Charest, Québec.**



Bibliothèque Nationale du Québec

BX
874
A2E312
1946

LETTRE PASTORALE COLLECTIVE

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
ET DE LEURS EXCELLENCES NOSSEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES
ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE CIVILE DE QUÉBEC

SUR LA COLONISATION.

NOUS, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE,
ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

*Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses
et à tous les fidèles de Nos diocèses, Salut et Bénédiction en
Notre-Seigneur.*

Nos très chers frères,

INTRODUCTION

L'ÉGLISE EST L'AMIE DE LA TERRE

1. L'Église n'a jamais ménagé ses encouragements à l'agriculture. Héritière universelle de la Révélation, elle s'est toujours plu à montrer que l'occupation qui nourrit les corps a pris naissance au paradis terrestre, en même temps que la religion qui nourrit les âmes. Elle rappelle avec fierté les bénédictions promises par Dieu aux patriarches de l'ancienne loi, ainsi qu'à tous les ouvriers de la terre. C'est avec une pieuse émotion qu'elle recueille sur les lèvres de son Maître les touchantes allégories qu'Il a empruntées à la vie des champs et qui consacrent tout son culte pour la terre.

2. Il ne faut donc pas nous étonner de la voir, au cours des siècles, à la tête des grands mouvements de colonisation qui ont ouvert la voie à la prise de possession du sol, et amélioré sur tous les continents le sort de l'humanité. Par ses Ordres religieux et ses monastères, elle a chéri d'un même amour la culture de la terre et celle des âmes. Elle reste fidèle de nos jours à sa noble mission de pourvoyeuse du sol, en encourageant ses fils à s'y établir.

3. Les Souverains Pontifes ont souvent prôné l'attachement ou le retour à la terre comme une sauvegarde de la vie religieuse et morale. Pour notre enseignement et notre édification relisons les témoignages les plus récents. Léon XIII montre dans " la participation à la propriété du sol le moyen de combler l'abîme qui sépare l'opulence de la misère ". Pie XI, le 1er mai 1927, rappelle à des pèlerins venus de Belgique que " le sol est la première richesse d'une nation, et l'agriculture, l'industrie la plus naturelle, la plus vitale et la plus importante".

4. Dans une allocution qu'il prononçait le jour de la Pentecôte 1941, Pie XII recommande la colonisation comme remède à l'entassement des grandes villes et comme moyen de protéger la vie de famille. " Avant toute chose, dit-il, il faudrait aujourd'hui penser à créer de l'espace vital pour libérer la famille des liens qui l'empêchent de se développer et de concevoir même l'idée d'une maison à elle. Notre planète ne manque pas de régions et de lieux propres à la vie, qui pourraient bien s'adapter aux besoins et aux activités de la civilisation, s'ils étaient cultivés par la main de l'homme, au lieu d'être abandonnés aux caprices d'une végétation spontanée".

5. Ces paroles du Souverain Pontife s'appliquent aussi bien à notre pays qu'aux autres parties du monde. Nous ne manquons certes pas chez nous " de régions et de lieux propres à la vie " ; mais ils ne font qu'enrichir les exploiters de la forêt, alors qu'ils devraient servir à la colonisation. Des gens bien renseignés estiment que le domaine colonisable de notre province compte au bas mot dix millions d'âcres de terre cultivable. C'est tout l'espace nécessaire pour fonder 500 paroisses nouvelles de 200 familles. Et il reste des milliers de lots vacants dans les colonies déjà ouvertes. Combien de nos jeunes gens trouveraient là " l'espace vital " qui leur permettrait de fonder un foyer et de rester à la campagne qu'ils doivent aujourd'hui quitter, faute de terres disponibles dans les vieilles paroisses.

6. Forts de ces directives et soucieux de remplir Notre charge pastorale, Nous croyons opportun, Nos très chers Frères, de poser sous son vrai jour, le problème de la colonisation,

BX
874
A2E312
1946

d'en souligner la nécessité et les avantages, de rappeler les devoirs qu'elle impose et les moyens qui en assureront le succès.

I

COMMENT CONCEVOIR LE PROBLÈME DE LA COLONISATION

7. Une première constatation s'impose : l'opinion publique n'a pas toujours attaché assez d'importance à la colonisation. On l'a ou ignorée, ou négligée, voire même décriée, sous prétexte qu'elle coûtait trop cher aux pouvoirs publics et qu'elle rapportait trop peu au pays. Confondant les deux idées de colonisation et de misère, on a plaint les colons, au lieu de les admirer, de les encourager et de les aider.

8. Même s'ils ne suffisent point à l'excuser, les faits expliquent un tel état d'esprit. Dans les débuts, la colonisation a trop souvent consisté en des établissements de fortune, en bordure des vieilles paroisses. C'était là sans doute des essais fort louables, mais dont les résultats s'avéraient insuffisants à résoudre le problème de l'accroissement naturel de la population. Plus tard, la construction de nouvelles voies ferrées a ouvert d'immenses espaces à la civilisation.

9. Des milliers de colons qui ont tenté " la rude aventure ", les plus courageux se sont cramponnés au sol qui les accueillait. Ils durent travailler ferme et s'imposer de pénibles sacrifices pour " tenir " sur leurs lots. Aussi possèdent-ils aujourd'hui des établissements qui font leur orgueil et l'admiration des visiteurs. Ils n'ont plus à envier le sort des parents et des amis qu'ils ont quittés pour devenir colons. D'autres, en plus grand nombre peut-être, ont failli à la tâche, ou bien parce qu'ils n'étaient pas de taille à l'accomplir, ou bien parce que leur a manqué l'assistance qui les aurait soutenus dans leur dur labeur. Désabusés, ces sujets inaptes sont revenus vers leur ancien milieu et ont dénigré l'œuvre éminemment sociale de la colonisation. Pourquoi aussi les avoir choisis et dirigés vers des terres neuves ? Il peut être facile après coup de blâmer les responsables de ces échecs, et de prétendre que par là ils ont voulu débarrasser les vieilles paroisses et les villes de ci-

toyens indésirables et de chômeurs encombrants. Il faut tenir compte, cependant, que le mouvement de colonisation d'il y a dix ou quinze ans a commencé dans un temps de chômage et de crise économique. On a cru qu'il fallait donner à tous ceux qui étaient dans la misère la chance d'en sortir par la culture de la terre. On a voulu faire œuvre utile, mais en de trop nombreux cas les réalisations ont démenti les espérances. Retenons de l'expérience qu'il ne faut pas attendre une autre crise aiguë pour accentuer et améliorer notre mouvement de colonisation.

10. C'est autrement qu'il faut concevoir la colonisation, ou la prise de possession d'une région par des individus qui en exploiteront toutes les ressources. Il ne suffit pas de l'envisager comme une mesure transitoire, soit pour remédier à une crise passagère, comme palliatif au chômage ou à la mendicité, soit pour rétablir l'équilibre entre les consommateurs de la ville et les producteurs de la campagne. Il faut plutôt la considérer comme une œuvre permanente et de longue portée, une œuvre destinée à favoriser l'épanouissement normal de la famille et à résoudre le problème difficile de l'établissement de notre population.

11. Le Créateur, en faisant au premier couple humain le devoir de se multiplier, avait dessein de peupler toute la surface du globe. Il a fallu que des courants de migration s'établissent pour permettre aux générations successives de se fixer sur différents points de notre planète. Dans ce partage du monde, la Providence nous a réservé une place de choix sur cette terre canadienne.

12. Malheureusement, par suite de l'impossibilité où s'est trouvée notre population de s'établir au rythme de son accroissement naturel, faute d'organisations capables de diriger nos familles vers les terres neuves et les vastes espaces inoccupés, nos gens durent prendre la route de l'exil ou la direction des grandes villes.

13. Il est donc urgent, d'une part, de combler les vides créés par cette émigration à l'étranger et, d'autre part, d'arrêter l'exode de nos campagnes vers les grands centres. Il importe par ailleurs de faciliter l'obéissance à la loi de fécondité, im-

posée à l'homme par le Créateur. La colonisation permettra d'atteindre cette fin en assurant à notre peuple, avec la possession du sol, la stabilité économique et l'espace vital nécessaire à la conservation, à l'accroissement et à l'utilisation aussi parfaite que possible de notre capital humain. — C'est à cette hauteur, Nos très chers Frères, que doit s'élever notre conception de l'œuvre colonisatrice, et c'est sur ce plan que nous devons travailler à l'organiser.

II

NÉCESSITÉ ET AVANTAGES DE LA COLONISATION

14. Si l'on Nous demande quand devra commencer ce mouvement de colonisation, Nous répondrons sans hésiter que le temps presse. Le mal dont souffre notre peuple, et qui ne peut que s'aggraver avec le recul du temps, est assez ancien pour que l'on ne retarde pas davantage l'application du remède. D'ailleurs, en ces lendemains de guerre, qui nous assure que ne se dressera pas de nouveau le spectre du chômage, qui, il n'y a pas si longtemps, nous a fait tant de mal et causé tant de soucis !

15. C'est à notre chère jeunesse que pense d'abord Notre sollicitude pastorale. Seulement dans nos paroisses rurales, des milliers de jeunes atteignent chaque année l'âge de fonder un foyer. Si l'on ne veut pas qu'ils prennent forcément le chemin de la ville, il faut leur procurer des facilités de s'établir à la campagne. Avant de regarder au loin, il importe sans doute de voir à combler les vides et à renforcer les cadres des vieilles paroisses. Une culture plus rationnelle, de petites industries nées de la terre et travaillant à son profit pourraient, semble-t-il, donner des résultats appréciables. Ce serait un commencement de solution qu'il importe de ne pas négliger. Il reste, cependant, que le problème de l'établissement des jeunes réclame davantage. Les vieilles paroisses ne peuvent absorber tout le surplus de l'accroissement naturel de la population rurale.

16. Il y a encore les jeunes ruraux qui, attirés par une publicité conquérante et cédant à l'appât des hauts salaires,

se sont embauchés dans les industries de guerre. Plusieurs sans doute ne voudront jamais revenir à la campagne. Mais il y en a, et ce n'est pas l'exception, qui ont gardé au cœur l'amour de la terre et y retourneraient volontiers si elle leur offrait les moyens de faire leur vie.

17. Il y a aussi les soldats qui, après avoir glorieusement combattu et grandement souffert, sont maintenant revenus à la vie civile. Ils ont entendu l'appel de la patrie. Nombre d'entre eux voudront maintenant écouter la voix de la terre. Il n'y a pas moins de gloire à conquérir son pays qu'à le défendre. Écoutons à ce propos le grand Évêque patriote que fut Monseigneur Laflèche : " L'auréole glorieuse qui couronne le défenseur de son pays au champ d'honneur, l'exemple des chefs et des vaillants compagnons d'armes, surexcitent les sentiments les plus élevés du cœur. Cette vue enthousiasme facilement même les plus froids, et rend plus faciles l'abnégation et le dévouement que demande la patrie. Il y a un autre champ d'honneur, moins brillant à la vérité et plus méritoire en réalité, où la patrie appelle ses enfants. C'est la conquête et la mise en valeur, par le travail, de son sol encore inhabité. Le courageux pionnier de la colonisation a certainement autant de droits à la reconnaissance de son pays que le plus vaillant soldat. Si celui-ci fait respecter son territoire, l'autre l'en met en possession, après l'avoir fertilisé de ses sueurs et quelquefois de ses larmes ". — Ce parallèle saisissant montre bien la nécessité de l'œuvre colonisatrice. Voyons-en maintenant les avantages.

18. Il va sans dire, Nos très chers Frères, que Nous plaçons au premier rang les intérêts de la religion, que la colonisation favorise singulièrement. L'histoire atteste que le désir de frayer un chemin à l'Évangile animait nos découvreurs et nos fondateurs. Tous les documents officiels de l'époque mettent au premier plan cette préoccupation apostolique. La France se souciait toujours d'envoyer des missionnaires avec ses explorateurs. Le roi lui-même avait à cœur la conversion des infidèles. On savait que le meilleur moyen d'amener les Indiens à la civilisation était de les gagner d'abord à la vraie foi.

19. Il serait trop long de rappeler ici la vie héroïque de nos missionnaires et de nos martyrs, de nos premiers défricheurs et colons, toute cette glorieuse épopée de la terre qui naît et de la civilisation qui trace pied à pied son lumineux sillon à travers la sauvagerie inculte des hommes et des bois. Qu'il suffise de dire que, chez nous, la foi s'est implantée par l'œuvre colonisatrice. Aussi, chaque fois qu'on l'a sentie menacée, que ce soit par l'émigration à l'étranger, comme au temps de Mgr Bourget, ou par la fascination des villes, comme il arrive de nos jours, on a élevé la voix pour signaler le danger, déplorer l'affaiblissement de l'esprit chrétien et pousser vers les terres neuves.

20. Aux descendants des défricheurs apôtres de comprendre les avantages qu'il y a à continuer leur mission, à agrandir le corps mystique du Christ, en ouvrant des paroisses nouvelles et en baptisant la terre canadienne pour qu'elle garde bien vivantes et la foi et les vertus de nos ancêtres. Plus on plantera de croix sur nos sillons, plus on élèvera de clochers, plus on multipliera les centres de la prière, mieux on sauvegardera chez nous les intérêts de la religion.

21. La Patrie comme l'Église y trouvera son profit. Nos ancêtres qui aimaient "la croix mieux que la lance" sont venus en Amérique, non pas tant pour faire du commerce et s'enrichir, que pour s'y créer une autre patrie à l'image de celle qu'ils avaient quittée. Voilà pourquoi, comme base de leur établissement ils ont choisi la terre, qu'ils ont défrichée et transformée en champs fertiles. Comme cadre social, ils ont voulu la paroisse dont l'église est le centre, le foyer national autant que religieux. On comprend pourquoi les familles, qui vivaient à l'ombre du clocher paroissial, unissaient en leur esprit et en leur cœur, la terre qui leur donnait le pain matériel et l'Église qui leur dispensait la nourriture spirituelle.

22. A l'exemple de leurs devanciers, les colons d'aujourd'hui n'auront pas d'autre ambition que de faire revivre, dans une région nouvelle, la paroisse qu'ils ont quittée. Groupés autour du prêtre, comme jadis autour du missionnaire, ils conjugueront leurs efforts pour agrandir le domaine national,

en bâtissant de nouvelles paroisses. On a dit avec raison que celui qui fait pousser un brin d'herbe là où il n'en poussait point, a bien mérité de la patrie. Quelle reconnaissance un pays ne doit-il pas à ceux qui, par leurs labeurs, agrandissent et enrichissent son patrimoine ?

23. Après la famille, a-t-on dit, rien ne fait plus aimer la patrie que la terre. On peut citer avec autant d'à-propos et non moins de vérité le mot du poète : " Celui qui fait aimer les champs fait aimer la vertu ". La vie rude du défricheur ou du laboureur, son attachement à la terre, sa patience et son endurance au travail, la pureté de ses sentiments, l'élévation de sa pensée, le spectacle continu des splendeurs et des mystères de la nature, sa constante collaboration avec le Créateur dans l'œuvre de vie qu'il voit s'épanouir sous ses yeux, autant de facteurs qui rapprochent de Dieu l'homme des champs, et contribuent à Le lui faire plus aimer et mieux servir. Plus que d'autres, il apprécie et recherche les bénédictions que Dieu a promis de répandre sur les enfants qui se multiplient dans sa maison, comme sur les produits qui poussent dans son champ : " Tu vivras du travail de tes mains, lisons-nous au livre des Psaumes, tu seras heureux et prospère. Ta femme sera comme une vigne abondante au milieu de ta maison, et tes enfants autour de ta table comme des plants d'olivier. C'est ainsi que Dieu bénit celui qui le craint " (Ps. 127).

24. La colonisation n'est pas moins bienfaisante au point de vue économique et social. Ne soyez pas surpris, Nos très chers Frères, de Nous voir aborder cet aspect du problème. Chaque fois que les questions d'ordre économique-social ont des répercussions très nettes, comme c'est ici le cas, sur la vie morale et religieuse, il est de Notre ressort et même de Notre devoir d'intervenir. Qu'aucun membre du clergé, a écrit Benoît XV, ne s'imagine que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal, sous prétexte qu'elle s'exerce sur le terrain économique ; car c'est précisément sur ce terrain que le salut des âmes est en danger. (Lettre *Soliti nos*, 11 mars 1920.)

25. La famille est la cellule sociale par excellence. Elle constitue notre principale richesse. Un pays qui favorise la multiplication des familles fortes s'enrichit et sert la paix so-

ciale. Or la campagne plus que la ville permet l'éclosion et l'épanouissement de familles nombreuses et fortes. L'usine, l'atelier, le magasin, le bureau dispersent la famille ; ils l'affaiblissent et finissent parfois par en tarir la fécondité. L'exploitation d'une ferme, au contraire, grâce à la collaboration étroite qu'elle exige de chacun de ses membres, unit les foyers ; elle réalise cette merveille que l'on a appelée " la soudure intime de la famille ".

26. Il importe donc de multiplier les foyers de cette sorte. Il faut pour cela ouvrir les régions neuves à la colonisation et compléter les cadres des vieilles paroisses. En ce faisant, on travaillera à rétablir l'équilibre social et économique, rompu par l'exode rural et l'entassement dans nos villes d'un surcroît de population.

III

DEVOIRS DE CHACUN ET MOYENS D'ASSURER LE SUCCÈS

27. L'œuvre colonisatrice impose à tous des devoirs. Les plus intéressés sont les parents, surtout ceux qui vivent à la campagne et dont le bon Dieu a visiblement béni l'union. Ils ont reçu de la Providence la mission d'élever leurs enfants. Ils se doivent de veiller à leur formation, de les préserver des dangers et de les mettre en état de vivre honorablement, dans des conditions de nature et de milieu favorables. Malheureusement, on comprend parfois mal ce devoir.

28. Il arrive souvent, dans les vieilles paroisses, que le bien paternel passe au plus jeune des garçons. Les autres grandissent avec la conviction qu'il leur sera impossible d'acquérir une terre et de s'établir. Ces derniers se désintéressent de la culture, louent au petit bonheur leurs services ou cherchent à apprendre un métier. Comme ils n'entrevoient pas le jour où ils pourront fonder un foyer à la campagne, ils la désertent et s'en vont en ville grossir le nombre des journaliers.

29. Les parents peuvent et doivent éviter pareils déboires à leurs grands garçons. A cette fin, qu'ils s'appliquent à leur faire aimer la terre, qu'ils nourrissent chez eux l'ambition de posséder un jour un beau domaine, qu'ils les intéressent financièrement à l'exploitation de la ferme, qu'ils se renseignent à

bonne source sur les possibilités et les facilités d'établir leurs fils dans les régions nouvelles, qu'ils songent eux-mêmes à se diriger, avec toute leur famille, vers les pays neufs.

30. Les colons, qui réussissent le mieux et sont le plus heureux, sont précisément ceux qui se transplantent dans de telles conditions. La famille restant unie, l'ennui est moins à craindre. On ne sent pas l'éloignement quand on reste avec les siens. C'est tout simplement la vie qui continue, sans doute dans des cadres nouveaux, mais aussi avec des perspectives tellement plus souriantes pour l'avenir. On voit alors se reproduire le spectacle de ces familles-souches qui, après avoir établi tout près d'elles leurs descendants, baptisent de leurs noms les rangs qu'elles ont peuplés. Il faut louer ces courageux pionniers. Ils font mieux que d'aligner leurs noms dans les colonnes des guides d'adresses de nos villes, où l'on peut vivre des années sur la même rue, sans connaître ses voisins. Grâce à leur esprit de foi et à leur énergie indomptable, ils prolongent ce qu'on a appelé le miracle de notre survivance.

31. Les éducateurs ont aussi leur part à faire en vue de créer une atmosphère favorable à la colonisation. Ils ne peuvent se désintéresser du développement de notre pays, de la mise en valeur de ses ressources naturelles, de l'établissement de notre jeunesse. On ne comprendra jamais bien le problème et l'on n'y trouvera que des solutions partielles, tant que tous les esprits sérieux ne s'y intéresseront point et n'en feront pas l'objet de leur active sollicitude.

32. Que de renseignements utiles, de connaissances pratiques les éducateurs peuvent donner à leurs élèves, à l'occasion de l'enseignement de l'histoire et de la géographie ! S'il n'est pas inutile d'apprendre la géographie des états étrangers, il importe davantage de connaître la carte de notre pays, de savoir les beautés naturelles et les ressources que recèlent, par exemple, le Nord-Ouest québécois, le nouvel Ontario et l'Ouest canadien. Nos jeunes gens surtout doivent être mieux renseignés sur nos centres de colonisation, sur les forêts à défricher, les cantons à prendre, les paroisses à créer.

33. Il faut en dire autant de l'histoire, grande et petite qui, pour un grand nombre reste un "écrin de perles ignorées",

selon le mot de Louis Fréchette. Les élèves ne doivent pas ignorer les buts qui ont présidé aux grands mouvements de colonisation, et les résultats qu'ils ont donnés. Ils ne doivent pas non plus ignorer les noms de ceux qui en sont responsables : les rois de France, leurs ministres, leurs intendants, surtout Jean Talon avec ses merveilleux établissements de la côte de Beaupré, Mgr de Laval et quelques-uns de ses successeurs, les missionnaires Récollets, Jésuites, Sulpiciens, les explorateurs et les découvreurs. Connaissent-ils davantage l'œuvre colonisatrice qui s'est accomplie, au siècle dernier ? Savent-ils au moins ce qui s'est fait depuis quinze ans ?

34. Donc, que les éducateurs tournent les regards de leurs élèves vers les régions pleines de promesses, où l'on peut se diriger et s'établir sans avoir à quitter sa province ou son pays. Qu'ils fassent revivre les gestes des anciens Canadiens, et montrent comment nos pères ont accompli leur devoir et mis en valeur nos richesses nationales. Ce faisant, ils éveilleront des espoirs bien fondés et de légitimes ambitions, et ils serviront intelligemment la cause de la colonisation.

35. Nous en venons maintenant au rôle qui revient à l'État en matière de colonisation. Loin de Nous l'idée de dicter une ligne de conduite aux pouvoirs publics. Nous voulons simplement rappeler quelques principes. Pour mener à bonne fin une entreprise de cette envergure, il faut un plan d'ensemble, de l'argent pour le réaliser, des colons pour peupler les régions nouvelles.

36. Le plan d'ensemble existe déjà. A la demande des autorités de la province, des experts ont enquêté et soumis un rapport qui a fait impression dans tous les milieux. Retenons-en les idées maîtresses. Ce rapport insiste 1) sur l'obligation d'adapter toute politique de colonisation aux exigences de chaque région ; 2) sur l'importance d'assurer au colon un travail rémunérateur durant les douze mois de l'année, de le protéger contre les pilliers de lots, les marchands de bois, les compagnies forestières et, parfois, contre lui-même quand, par ignorance ou mauvais calculs, il dessert ses propres intérêts et ceux de sa famille ; 3) sur le caractère familial et coopératif qu'il faut conserver aux établissements de colonisation,

en encourageant l'artisanat, la petite industrie, les syndicats de travail, les chantiers coopératifs, etc.; 4) sur la nécessité d'accorder des secours spéciaux aux régions les plus éloignées des centres organisés, en vue de les doter le plus tôt possible des institutions indispensables à la vie sociale.

37. Pour réaliser un tel plan, il faut de l'argent. Il ne faut pas toutefois exagérer les choses et prétendre qu'il en coûte toujours trop cher de faire de la colonisation, sous prétexte que cela rapporte trop peu au pays. Est-ce qu'il n'est pas aussi onéreux, et beaucoup moins profitable, de laisser l'excédent de notre population rurale s'entasser dans les villes, où sa seule présence crée toute une série de problèmes sociaux, dont la solution est extrêmement compliquée et très coûteuse? De plus, n'oublions pas que la stabilité et l'indépendance des travailleurs autonomes représentent pour la nation un actif très appréciable, alors que l'état d'insécurité et de sujétion des salariés des villes constitue souvent un passif qui grève lourdement le budget de l'État.

38. On pense trop au capital argent et pas assez au capital humain, comme si la richesse des hommes ne l'emportait pas, et de beaucoup, sur les valeurs monnayées. " Des hommes ! disait avec raison le romancier français de Vogué ; ne regrettez pas votre argent, mettez-y le prix : on ne paiera jamais trop cher cette denrée-là ". Un autre écrivain, un sociologue ontarien, ne pense pas autrement. D'après lui, l'établissement sur la terre a toujours été et sera toujours l'une des mesures les plus salutaires, le meilleur des placements que puisse faire un pays. Avec un brin d'amertume il constate que seule la province de Québec est en mesure de lancer un vaste programme de colonisation, parce que seule elle possède l'élément humain capable de se titrer d'affaire sur un lot ; en mesure aussi, à cause de ses dispositions psychologiques, d'accepter les sacrifices inhérents au dur métier de défricheurs. Il conclut par ces mots qui sont à retenir : " Québec est très fortuné de compter parmi sa population des hommes et des femmes encore capables, dans le siècle d'aisance que nous traversons, de tenter la grande aventure de se tailler un domaine viable à même la forêt vierge ".

39. Bien inspirés sont donc les gouvernants qui ne craignent pas d'augmenter les subsides destinés à la colonisation, et qui voient à leur faire produire tout leur rendement. Une politique d'établissement qui voit grand et loin n'est réalisable qu'à la condition d'être largement subventionnée.

40. Le meilleur plan de colonisation est celui qui, en plus de s'assurer le concours de toutes les bonnes volontés, sait tirer le meilleur parti de l'effort individuel. D'où l'importance de choisir judicieusement les colons. Dans le Québec, ce choix relève d'un organisme tripartite formé d'un comité paroissial, d'une société diocésaine et d'une commission de retour à la terre qui dépend du ministère de la colonisation.

41. Si tous les rouages de cet organisme sont importants, il reste que le Comité paroissial a une singulière responsabilité. Il est seul à bien connaître les candidats. Qu'il tienne compte toujours des qualités d'ordre physique et moral que doit posséder un bon colon : une santé convenable, certaines aptitudes pour la culture de la terre, l'amour du travail, de l'endurance, de l'esprit de sacrifice, de l'initiative, de la facilité d'adaptation à un milieu nouveau. Qu'il ne néglige pas de faire enquête sur la valeur morale de l'épouse, sur sa décision de partager courageusement le sort de son mari. Qu'il écarte résolument les indésirables, dont la présence dans une colonie constitue une charge et cause de sérieux ennuis.

42. Mais ce n'est pas tout de trouver de bons colons. Les meilleurs mêmes ne tiendront pas, si on leur fait des conditions de vie humainement inacceptables. Un de nos économistes les plus éclairés note justement que la colonisation ne peut se faire de nos jours à aussi peu de frais et avec les mêmes méthodes qu'il y a cent ans. " La politique, dit-il, qui consiste à placer un homme en forêt vierge, en bordure d'un chemin de pénétration, à lui bâtir un camp et à lui servir des primes calculées de façon à tout juste lui conserver la vie, est pour le moins inhumaine, sans compter qu'elle coûte à la Province un prix exorbitant ".

43. D'aucuns suggèrent à l'État de bâtir lui-même, à ses frais, les colonies, comme il bâtit ses immeubles, et d'offrir aux colons, au prix coûtant et à des conditions faciles, des

fermes à exploiter, défrichées sur une certaine étendue, avec des bâtiments, des animaux et des instruments aratoires, en nombre suffisant. Ce plan mérite qu'on l'étudie et qu'on en fasse l'expérience. Peut-être coûterait-il moins cher à l'État, parce qu'il éliminerait le régime des primes qui ressemblent tellement à des secours directs. Il donnerait libre cours à l'initiative du colon, en lui laissant l'entière responsabilité de sa vie. Il susciterait aussi plus d'intérêt chez les fils de cultivateurs, qui désirent s'établir sur des fermes, mais qui ne sont pas plus aptes au défrichement que l'ouvrier des villes.

44. Les parents, les éducateurs et l'État doivent s'intéresser à la colonisation. Le clergé aussi. Il faut lui rendre le témoignage qu'il s'y est dévoué dans le passé. A l'époque des grandes découvertes, le prêtre a inspiré aux premiers colons le courage de tenir. A la faveur de ses bénédictions, sous son regard protecteur et avec son appui, nos ancêtres ont aligné le long du fleuve des centres prometteurs de vie religieuse et nationale. Toute l'histoire de la colonisation en notre pays porte une profonde empreinte religieuse. Le Canada est tout autant, sinon plus, l'œuvre de l'Église que celle de la politique. Il serait long d'inscrire au tableau d'honneur les noms de tous les apôtres de la colonisation. Qu'il suffise d'évoquer le souvenir du Curé Labelle, dans ses pays d'en-haut, du Père Martineau, jésuite, au Nomingue, de Mgr Latulippe, au Témiscamingue et en Abitibi, du Curé Hébert, au Lac Saint-Jean, de Mgr Marquis, dans les Bois Francs.

45. Beaux modèles pour les curés de nos paroisses et les missionnaires colonisateurs. Les uns et les autres, Nous n'en doutons pas, ne refuseront point de partager Notre sollicitude pastorale à l'endroit de la classe agricole, en particulier des colons, établis ou à établir. A cette fin, ils voudront diffuser Notre enseignement par des exhortations du haut de la chaire, des visites aux écoles, des conseils aux parents, des directives aux jeunes gens. Ils pourront encore utiliser les cercles d'études, les conférences, les forums, les projections, pour créer une atmosphère sympathique à la cause. Il est encore souhaitable que s'accroissent, si possible, les relations amicales et,

surtout, profitables, entre les vieilles paroisses et les nouvelles, que les visites des missionnaires colonisateurs soient toujours bien accueillies, que les appels au secours soient libéralement entendus. C'est aussi Notre désir que l'on profite de la solennité de la Saint-Jean-Baptiste pour parler du sujet que présentement Nous traitons. Enfin, ce jour-là, dans toutes les églises et les chapelles publiques, la quête devra être faite au profit des sociétés diocésaines de colonisation.

CONCLUSION

46. Un jour, par partisanerie politique, quelqu'un reprochait à Honoré Mercier de favoriser le projet du chemin de fer que caressait le Curé Labelle. " La vraie politique, rétorqua l'homme d'État, n'est pas de faire échec aux projets des adversaires, mais de les réaliser ou d'en compléter l'exécution. Le Curé Labelle a mis sa main dans la mienne ; nous irons au-devant du colon, nous lui porterons secours ; ce ne sera pas un parti qui triomphera, mais l'Église et l'État qui se donneront la main."

47. Fier langage, d'où nous pouvons dégager un mot d'ordre et un principe d'action concertée, qui constitue une base solide à tous les programmes de vie religieuse et d'action nationale. Quelle force que l'Église et l'État qui se donnent la main ! Ne cherchons pas ailleurs la source de notre salut dans le passé, et retenons que ce sera notre sauvegarde dans l'avenir. L'on peut tout attendre de cette union conquérante.

48. Il ne Nous reste plus, Nos très chers Frères, qu'à prier Dieu de vous inspirer les attitudes qui conviennent à l'endroit du grand mouvement de colonisation que Nous préconisons. Il importe souverainement que chacun fasse sa part, vu qu'il s'agit d'une œuvre qui concourt puissamment à l'extension du règne du Christ, en même temps qu'au bonheur et à la prospérité de notre peuple.

49. Daignent le Cœur de Jésus, la Vierge Immaculée, nos saints Martyrs canadiens et saint Jean-Baptiste nous entourer de leur puissante protection et nous aider à préparer au Seigneur, selon le mot de saint Paul, " un peuple qui lui appartienne et qui soit zélé pour les bonnes œuvres " (Tite, II, 4).

Sera Notre présente Lettre collective lue et publiée au prône dans les églises paroissiales et chapelles publiques, ainsi qu'en Chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception, et les dimanches suivants.

Donné à Québec, au Palais cardinalice, sous Nos seings et le contreseing du Chancelier de l'Archevêché de Québec, en la fête de la Maternité de la Sainte Vierge, le onzième jour d'octobre l'an du Seigneur mil neuf cent quarante-six.

† J.-M.-Rodrigue Cardinal VILLENEUVE, O.M.I.,
Archevêque de Québec.

- † ALEXANDRE, *Archevêque d'Ottawa.*
- † JOSEPH, *Archevêque de Montréal.*
- † GEORGES, *Archevêque de Rimouski.*
- † JOSEPH-EUGÈNE, *Évêque de Mont-Laurier.*
- † LOUIS, O.M.I., *Évêque de Timmins.*
- † JOSEPH-ALFRED, *Évêque de Valleyfield.*
- † JOSEPH-ARTHUR, *Évêque de Joliette.*
- † JOSEPH-ALDÉE, *Évêque d'Amos.*
- † ANASTASE, *Évêque de Saint-Jean-de-Québec.*
- † PHILIPPE, *Évêque de Sherbrooke.*
- † NAPOLEON-ALEXANDRE, C.J.M., *Évêque du Golfe Saint-Laurent.*
- † ALBINI, *Évêque de Nicolet.*
- † ARTHUR, *Évêque de Saint-Hyacinthe.*
- † GEORGES, *Évêque de Chicoutimi.*
- † ALBINI, *Évêque de Gaspé.*
- † WILLIAM, *Évêque de Pembroke.*
- † GEORGES-L., *Évêque de Hearst.*
- † MAURICE, *Évêque des Trois-Rivières.*
- † HENRI, O.M.I., *Évêque titulaire de Perrhé, Vicaire Apostolique de la Baie James.*
- † LIONEL, O.M.I., *Évêque titulaire d'Isba, Vicaire Apostolique au Labrador.*

Par mandement de Son Éminence
et de Leurs Excellences.

Bruno DESROCHERS, *prêtre,*
Chancelier de l'Archevêché de Québec.

ne
en
an-

le
a
our

nt-

nt-

nt-

nt-

nt-

6-7 APR 78

BNQ



000 372 104

PRIX RÉGULIERS :

\$0.05 l'unité ; \$0.50 la douzaine ; \$3.50 le cent.